

A cet effet, le programme compte de promouvoir le développement humain entre les collectivités locales de caractère rural appartenant à la Fédération ANMAR, tout en mettant en place une série d'activités regroupées en deux axes séparés.

Un premier axe adressé au renforcement des outils de travail (formation, communication, planification, etc.) de l'ensemble des communes rurales adhérentes à la Fédération ANMAR. Et, un deuxième axe visant de soutenir la mise en œuvre du Plan d'Action du Groupement de Communes du PN de Bouhachem à travers la mise en place d'un certain nombre d'activités pour le renforcement de la gestion du GCDDPNB.

Les résultats à atteindre à travers ce deuxième axe de travail sont de l'ordre de quatre concernant d'une part, l'amélioration de la gestion interne du Groupement des Communes pour le Développement Durable du PN de Bouhachem (GCDDPNB) et, de l'autre côté, l'appropriation du concept de Parc Naturel par la population locale, l'amélioration de l'accessibilité au parc et l'information autour du même et la mise en place de l'Eco musée du PN de Bouhachem à la CR de Laghdir.

L'ensemble d'activités relatives aux résultats 3, 4, 5, 6 et 7 du programme susmentionné, seront mises en place conformément aux clauses de la Convention spécifique ayant été signée en Novembre 2016 entre la GCDDPNB et le FAMSÍ.

Parmi ces activités il est prévu la réalisation d'une exposition itinérante du parc naturel de Bouhachem parmi les communes associées du Groupement de Bouhachem ainsi que ses partenaires. **(Activité 24 du programme)**

2. DESCRIPTION DES TACHES

*Imprimer en couleur (brillant) 30 vinyles monomérique de 100cm*60cm pour adhérer sur forex de 10mm.*

*Imprimer aussi en couleur (brillant) 10 vinyles monomérique de 60cm*60cm pour adhérer sur forex de 10mm*

Tous les forex doivent avoir un système de fixation sur mur, au moins deux points de fixation.

*Imprimer 4 roll-up en couleur 100cm*200cm*

Voir exposition ci-joint.

Voir circuits ci-joint.